



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/773

Eglise Saint Bonaventure - Restauration façade nord - opération n° 02052515 - 1 place des Cordeliers à Lyon 2e - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2015-1, programme 20005

Direction de la Construction

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

<b>SEANCE DU 27 MAI 2021</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/773 - EGLISE SAINT BONAVENTURE - RESTAURATION  
FAÇADE NORD - OPERATION N° 02052515 - 1 PLACE DES  
CORDELIERS A LYON 2E - LANCEMENT DE  
L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE  
L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2015-1,  
PROGRAMME 20005 (DIRECTION DE LA  
CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose  
ce qui suit :

Par délibération n°2021/584 du 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Eglise Saint Bonaventure – Restauration façade nord » ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 « Conservation patrimoine bâtiments culturels 2015 – 2020 », programme n° 20005.

Dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> convention patrimoine Etat / Ville de Lyon entre 2019 et 2024, une opération sur l'Eglise Saint Bonaventure à Lyon 2<sup>ème</sup> a été retenue.

L'opération de restauration de l'Eglise Saint Bonaventure doit permettre de restaurer la façade principale de l'édifice, située sur la place des Cordeliers, avec une mise en valeur de l'édifice et de son entrée principale.

Après consultation conformément à la réglementation en vigueur relative aux marchés publics, les études de maîtrise d'œuvre de cette opération ont été confiées au groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est le cabinet Architecture & Héritage pour un montant total de 39 024,00 €TTC.

Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant-projet définitif (APD) est de 600 000 € toutes dépenses confondues (valeur mars 2021, hors découverte éventuelle d'amiante). Ce montant est conforme à celui inscrit dans la convention patrimoine Etat/Ville de Lyon qui prévoit une participation de l'Etat pour un montant de 100 000 €

L'ensemble des études préalables, de diagnostics et de maîtrise d'œuvre, ainsi que d'autres prestations (estimés à 60 000 €) et travaux (estimés à 540 000 €), est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Conservation patrimoine bâtiments culturels 2015 – 2020 », programme n° 20005.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 et 26 mars  
2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 02052515 « Eglise Saint Bonaventure - Restauration façade nord » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 20005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20005, AP n° 2015-1, opération n° 02052515, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 312, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

Réalisé antérieur :	1 188,00 €;
2021 :	180 000,00 €;
2022 :	330 000,00 €;
2023 :	88 812,00 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions notamment celles de la Direction régionale des affaires culturelles / Conservation régionale des monuments historiques, ainsi que le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET